



LA CHARTE RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le Réseau des Écoles de Service Public (RESP) a pour objectifs :

- › De répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation
- › De mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences
- › De décroïsonner la formation post-universitaire de service public
- › De mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES MEMBRES DU RESP ET LEURS FORMATIONS :

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET

WWW.RESP-FR.ORG



LE COMITÉ DE PILOTAGE

Marie-Laure DURAND
COORDONNATRICE
IRA DE METZ

Pierre CAMMARATA
ENPJJ

Dominique COPIN PERRIAU
ENFIP

Andréa PIERALLI
IRA DE BASTIA

Adeline FELIU
INTEFP

Kathy FTAÏS
ENAP

Sezny GRIGNOU
CNFPT

Aline REPLUMARD
ENG

Annick MONTEIL
IHEEF

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

La déclaration commune fondant le réseau est signée en septembre 1996 à l'Ecole nationale de la santé publique à Rennes. En 2019, 38 écoles participent aux activités du RESP.

LISTE DES ÉCOLES



Centre national de la fonction publique territoriale

CNFPT PARIS

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Poitiers

CREPS VOUNEUIL SOUS BIARD

Direction de l'enseignement militaire supérieur

DEMS PARIS

Ecole des commissaires des armées

ECA SALON DE PROVENCE

Ecole des hautes études en santé publique

EHESP RENNES

Ecole nationale d'administration

ENA STRASBOURG

Ecole nationale d'administration pénitentiaire

ENAP AGEN

Ecole nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

ENCCRF MONTPELLIER

Ecole nationale des douanes

END TOURCOING

Ecole nationale des finances publiques

ENFIP NOISY LE GRAND

Ecole nationale des greffes

ENG DIJON

Ecole nationale de la magistrature

ENM BORDEAUX

Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse

ENPJJ ROUBAIX

Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers

ENSOSP AIX EN PROVENCE

Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENGEES STRASBOURG

Ecole nationale supérieure de la police

ENSP SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

Ecole nationale supérieures des sciences de l'information et des bibliothèques

ENSSIB VILLEURBANNE

Ecole nationale supérieure de sécurité sociale

EN3S SAINT ETIENNE

Ecole nationale des services vétérinaires

ENSV MARCY-L'ETOILE

Ecole des officiers de gendarmerie nationale

EOGN MELUN

Ecole supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

ESENER POITIERS

Ecole nationale de la sécurité et de l'administration de la mer

ENSAM NANTES

Institut de formation de l'environnement

IFORE PARIS

Institut de la gestion publique et du développement économique

IGPDE VINCENNES

Institut national des études territoriales

INET STRASBOURG

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

INHESJ PARIS

Institut national du patrimoine

INP PARIS

Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers

INSET ANGERS

Institut national spécialisé d'études territoriales de Dunkerque

INSET DUNKERQUE

Institut national spécialisé d'études territoriales de Montpellier

INSET MONTPELLIER

Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy

INSET NANCY

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

INTEFP MARCY-L'ETOILE

Institut régional d'administration de Bastia

IRA BASTIA

Institut régional d'administration de Lille

IRA LILLE

Institut régional d'administration de Lyon

IRA LYON

Institut régional d'administration de Metz

IRA METZ

Institut régional d'administration de Nantes

IRA NANTES

Sous-direction du recrutement et de la formation du ministère de l'intérieur

IRA LOGNES

SOMMAIRE

DDC 2019

08

SESSION 1

INITIATION À L'INGÉNIERIE DE FORMATION

Du 14 au 17 mai à Marcy l'Etoile

09

SESSION 2

JEU ET FORMATION : COCKTAIL GAGNANT ! L'APPRENTISSAGE PAR LE JEU.

Du 16 au 17 mai à Metz

10

SESSION 3

L'APPORT DES NEUROSCIENCES COGNITIVES DANS L'INGÉNIERIE DE FORMATION

Du 20 au 22 mai à Futuroscope Chasseuneuil

11

SESSION 4

LE « CO DÉVELOPPEMENT » POUR TRAITER ENSEMBLE DES SITUATIONS-PROBLÈMES

Le 24 mai à Roubaix (session 1)

12

SESSION 5

ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

Du 3 au 5 juin à Dijon

13

SESSION 6

COMMENT DYNAMISER ET RENDRE ATTRACTIF VOS PARCOURS DE FORMATION PAR LE NUMÉRIQUE ?

Du 4 au 5 juin à Metz

14

SESSION 7

LABORATOIRE POLITIQUE PUBLIQUE: ORGANISER UN SÉMINAIRE NOUVELLE GÉNÉRATION

Du 13 au 14 juin à Bastia

15

SESSION 8

MAÎTRISER SA VOIX, AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN FACE À FACE PÉDAGOGIQUE

Du 17 au 18 juin à Metz

16

SESSION 9

ENRICHIR SON OFFRE DE FORMATION AVEC LE NUMÉRIQUE

Du 9 septembre au 18 octobre à Paris

17

SESSION 10

DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS S'ENNUYER

Du 16 au 18 septembre à Metz

18

SESSION 11

PARTAGE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES : QUEL CADRE JURIDIQUE ?

Du 23 au 24 septembre à Paris

19

SESSION 12

INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Du 30 septembre au 1er octobre à Futuroscope Chasseuneuil

20

SESSION 13

PROFESSIONNALISER SA PRATIQUE DE FORMATEUR

Du 30 septembre au 3 octobre à Bastia

21

SESSION 14

LE « CO DÉVELOPPEMENT » POUR TRAITER ENSEMBLE DES SITUATIONS-PROBLÈMES

Le 11 octobre à Roubaix (session 2)

22

SESSION 15

OUTILS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Du 16 au 18 octobre à Marcy l'Etoile

23

SESSION 16

ANIMER UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DANS LE CHAMP DE LA FORMATION

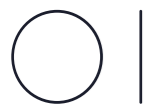
Du 20 au 21 novembre à Paris

24

SESSION 17

RÉALISER DES SUPPORTS DE FORMATION MULTIMÉDIA

Du 2 au 6 décembre à Agen



INITIATION À L'INGENIERIE DE FORMATION

DATE & HEURES

14 MAI (14H)
→ **17 MAI (16H)**
2019

LIEU

INTEFP

1498, ROUTE DE SAIN BEL
BP 84
69280 MARCY L'ETOILE

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT NATIONAL
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
(INTEFP)

CHEF DE PROJET

Anne Baigniez
T. 04 78 87 47 84
anne.baigniez@travail.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Annie LAYOUNI
annie.layouni@travail.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

27 mars 2019

EFFECTIF PRÉVU

De 8 à 15 participants

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration
non pris en charge par l'INTEFP

Cette formation vise le premier niveau d'initiation à l'ingénierie de formation, afin de structurer une démarche de traitement des demandes institutionnelles et/ou individuelles, de traduire ces demandes en objectifs de formation, de mettre en œuvre le dispositif en découlant et d'en évaluer les résultats.

Elle est articulée autour d'une démarche d'ingénierie de formation en 4 étapes clés : l'analyse de la demande, la conception de la formation, la réalisation, l'évaluation.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de piloter une démarche d'ingénierie de formation et pour cela:

- > définir la notion d'ingénierie de formation et la situer par rapport à d'autres démarches (ingénierie pédagogique)
- > acquérir les outils méthodologiques nécessaires
- > identifier son rôle dans cette démarche.

CONTENU

- > Analyse des besoins
- > Formalisation d'un cahier des charges
- > Réalisation d'un projet de formation
- > Evaluation d'un projet de formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle comporte :

- > des apports théoriques sur les notions de base ;
- > des propositions d'outils et des points de repères méthodologiques ;
- > des études de cas pratiques.

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP débutant dans leur fonction et n'ayant pas de notion ou d'expérience en matière de pédagogie

NB : ce stage ne s'adresse pas aux formateurs chargés d'une relation en face à face pédagogique.



JEU ET FORMATION : COCKTAIL GAGNANT ! L'APPRENTISSAGE POUR ADULTES PAR LE JEU

DATE & HEURES

16 → 17
MAI 2019
(9h30-17h)
2j soit 12h
de formation

LIEU

IRA DE METZ
15 AVENUE DE LYON
57070 METZ

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

RESPONSABLE DE SESSION

Marie-Laure DURAND
mldurand@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 23

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

15 avril 2019

ENVOI DES
CANDIDATURES

fpai@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 21

EFFECTIF PRÉVU

De 8 à 12 participants

CONDITIONS D'ACCUEIL
hébergement/restauration
à la charge des participants

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

OBJECTIFS

- > Utiliser les bénéfices du jeu en formation : accélération des prises de conscience, dédramatisation de la notion d'échec, consolidation du transfert des connaissances.
- > Augmenter sa palette d'activités ludiques et de jeux pédagogiques.
- > Découvrir et pratiquer les principes du jeu pour faire apprendre en s'amusant.
- > Dynamiser sa progression pédagogique à partir de techniques actives et ludiques

CONTENU

- > **Introduction**
Avantages du jeu en pédagogie
Les différents types de jeux pédagogiques
- > **Les jeux d'émulation ou de compétition douce**
Blitz
Bonus et malus
- > **Les jeux de coopération**
L'union fait la force
Élaboration progressive
Cocktail
- > **Les jeux d'expression et de communication**
Brise-glace
Jeu de rôle
Que diriez-vous ? Que feriez-vous ?
Image et expression libre

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Atelier pratique de conception d'une progression pédagogique pimentée par un jeu au moins. Mise en pratique en sous-groupes.

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie

L'APPORT DES SCIENCES COGNITIVES EN INGÉNIERIE DE FORMATION

DATE & HEURES

20 MAI (14H)
→ 22 MAI (16H)
2019
12 heures

LIEU

IH2EF
BD DES FRÈRES LUMIÈRE
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION

CHEF DE PROJET

Annick Monteil
T. 05 49 49 25 24
annick.monteil@education.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie Gervier
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

19 avril 2019

EFFECTIF PRÉVU

15 mini - 30 maxi

CONDITIONS D'ACCUEIL:
hébergement et restauration
pris en charge et organisés
par l'IH2EF

Les sciences de la cognition s'appuient désormais sur un socle de connaissances qui font consensus : les mécanismes de la perception, le traitement des informations, les lois de la rétention et de l'effacement mnésique, le rythme des apports, l'encodage dans les différentes zones mémorielles mobilisées par la formation, l'attention ;

L'impact à terme d'une formation, donc sa performance, tout autant que son adaptation aux spécificités individuelles et son attrait, sont désormais accrus grâce à une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau.

Les modalités de l'ingénierie de la formation s'en trouvent bousculées. L'objet de cette formation est de les intégrer dans les pratiques des formateurs.

OBJECTIFS

- Mieux connaître le fonctionnement de la cognition de l'apprenant : mémoire, compréhension, attention, implication ;
- Maîtriser les domaines de l'ingénierie de formation interpellés par les sciences cognitives ;
- Mutualiser les pratiques intégrant les connaissances sur la cognition ;

- Produire des ressources permettant de transférer les apports de la formation en situation professionnelle ;
- Engager la construction des projets des participants.

CONTENU

- Ingénierie de formation des adultes revisitée à la lumière des apports des sciences cognitives, espoirs et limites ;
- Mises en situation permettant de comprendre le transfert des apports des sciences cognitives dans la formation d'adultes : processus perceptifs, de consolidation et d'effacement mnésiques, de compréhension, mécanismes attentionnels dans l'implication ;
- Présentation et appropriation d'outils numériques adaptés ;
- Construction de maquettes personnalisées de projets de formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et exercices de prise de conscience du fonctionnement cognitif ; ateliers de recherche et de construction de projets.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et conseillers formation

LE « CODÉVELOPPEMENT » POUR TRAITER ENSEMBLE DES SITUATIONS-PROBLÈMES

DATE & HEURES

SI: 24 MAI 2019
ou
S2: 11 OCT. 2019
(9h-17h) soit 7h

LIEU

ENPJJ
16 RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX
T. 03 59 03 14 00

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE

CHEF DE PROJET

Pierre CAMMARATA
T. 03 59 03 14 35
Pierre.cammarata@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Audrey GENLINSO
T. 03 59 03 13 80
Audrey.genlinso@justice.fr

DATES LIMITES
D'INSCRIPTION

S1- Vendredi 20 avril 2019
S2- vendredi 06 sept. 2019

EFFECTIF PRÉVU

10 personnes

CONDITIONS D'ACCUEIL
hébergement/restauration
à la charge des participants

Les professionnels de la formation peuvent être confrontés à des situations pour lesquelles ils ne disposent pas toujours de réponses adaptées.

Parmi les différentes modalités pour développer des capacités de réponses à ces situations-problèmes, l'intelligence collective est identifiée comme un modèle particulièrement intéressant et efficient. Le déploiement d'intelligences individuelles au service d'une thématique, conduit selon une méthodologie rigoureuse, permet de formuler des réponses au plus près des capacités d'action de la personne intéressée.

Cette approche de développement, appuyée sur l'accompagnement de pairs, permet d'apprendre les uns des autres afin d'améliorer sa pratique.

La réflexion effectuée, individuellement ou en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants.

OBJECTIFS

Donner aux professionnels de la formation les capacités de traiter une situation professionnelle relative à leur pratique de formation selon une méthodologie faisant appel à « l'intelligence collective ».

Permettre aux professionnels de se familiariser avec une méthode dédiée, le « co-développement ».

CONTENU

Présentation de la méthode de travail.
Mise en pratique par les participants selon une distribution de « rôles » référée à la démarche du « co-développement ».

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Chaque participant identifie une situation-problème rencontrée ou envisagée

La situation est ensuite traitée selon 6 étapes :

- exposé de la situation
- clarification de la situation par les accompagnants
- reformulation du contrat de consultation
- suggestions des accompagnants
- construction du plan d'action par l'exposant
- bénéfices d'apprentissage de tous

PUBLIC VISÉ

Chargés de formation et d'accompagnement des parcours professionnels

Avertissement : les agents d'un même service liés par une relation hiérarchique sont invités à ne pas participer à une même session.

ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

DATE & HEURES

3 JUIN (14H)
→ **5 JUIN** (16H30)
2019

LIEU

ENG
5, BLD DE LA MARNE
CS027109
21071 DIJON CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

**ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES (ENG)**

CHEF DE PROJET

Sous-directrice FEEJ
T. 03 80 60 58 06

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

22 mars 2019

ENVOI DES
CANDIDATURES

Agnès Richard
agnes.richard@justice.fr
T. 03 80 60 58 18
Françoise SAGE
T. 03 80 60 58 92
francoise.sage@justice.fr

EFFECTIF PRÉVU

15

Indissociable du processus d'ingénierie de formation, l'évaluation constitue pour tout responsable de la gestion de la formation, le principal indicateur de mesure de la qualité pédagogique, mais aussi de la réalité du transfert des gains de savoir dans la pratique professionnelle ainsi que de l'utilisation des compétences acquises au service de l'évolution de l'organisation de travail.

OBJECTIFS

Mesurer la plus-value d'un apprentissage.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- › Acquérir une méthode d'évaluation de la formation ;
- › Situer les enjeux de l'évaluation de la formation ;
- › Acquérir les connaissances des indicateurs de performance de la formation.

CONTENU

- › Les objectifs de l'évaluation ;
- › Les différents niveaux d'évaluation ;
- › Les différentes techniques d'évaluation ;
- › L'exploitation des résultats de l'évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques.
Exercices sur des cas concrets d'évaluation.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et cadres pédagogiques en charge de la construction et de la réalisation de stages de formation.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases de l'ingénierie de formation.

INGÉNIERIE D'UN PARCOURS NUMÉRIQUE : COMMENT DYNAMISER ET RENDRE ATTRACTIF VOS PARCOURS DE FORMATION PAR LE NUMÉRIQUE

DATE & HEURES

**4 → 5
JUIN 2019
(9h30-17h)**
2j soit 12h
de formation

LIEU

IRA DE METZ
15 AVENUE DE LYON
57070 METZ

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ**

CHEF DE PROJET

Marie-Laure DURAND
mldurand@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 23

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

17 mai 2019

ENVOI DES
CANDIDATURES

Direction de la formation
continue
T. 03 87 75 93 21
fpci@ira-metz.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

De 8 à 12 participants

CONDITIONS D'ACCUEIL

hébergement/restauration
à la charge des participants

La formation professionnelle continue est impactée à double titre par la transformation digitale : sa mission est d'accompagner les agents dans la montée en compétences sur le digital et les changements culturels associés. Le digital questionne profondément les pratiques pédagogiques et les parcours de formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- › Être sensibilisé à l'enjeu de la transformation digitale de la formation professionnelle
- › Identifier et expérimenter les conditions essentielles de réussite d'un parcours de formation digitale : formats, outils, contenus, moyens
- › Savoir construire un parcours attractif et performant associant présentiel, distanciel et outils numériques

CONTENU

Digital et formation : buzz ou changement de culture ?

Comprendre les impacts du digital et les enjeux pour la formation

Rendre les responsables de formation acteurs dans cette transformation digitale de la formation

Proposer un parcours de formation mixte associant présentiel, distanciel et technologies numériques

Formaliser les clefs de réussite de la mise en œuvre d'un parcours numérique

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- › Cas pratiques basés sur vos propres situations.
- › Mise en situation concrète sur la conception d'un parcours numérique suivant les outils du formateur.
- › Appropriation ludique des modes d'apprentissage innovants via les méthodes du co-design, co-développement, jeu.

PUBLIC VISÉ

Responsables et/ou référents de formation

LABORATOIRE POLITIQUE PUBLIQUE : UN CHANGEMENT DE POSTURE PEDAGOGIQUE POUR ORGANISER UN SEMINAIRE DE NOUVELLE GENERATION

DATE & HEURES

13 → 14
JUN 2019
(9h30-17h)

2j soit 12h
de formation

LIEU

IRA DE BASTIA

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF DE PROJET

Henri FLACH
T. 04 95 32 87 10

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

15 avril 2019

ENVOI DES

CANDIDATURES

Henri.flach@ira-bastia.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

De 10 à 14 participants

Aujourd'hui, plus que jamais on a besoin de citoyens capables de faire le tri dans les informations et d'effectuer des choix pertinents. L'esprit critique devient une compétence fondamentale que les écoles de la fonction publique doivent aussi développer chez leurs élèves chargés demain de concourir à la réussite des politiques publiques.

Modalité d'enseignement à intégrer dans les plans de formation des écoles de service public, la formule du laboratoire « politique publique » revisite l'esprit des séminaires et fournit un cadre propice à la mise en œuvre d'innovations pédagogiques au service du développement de l'esprit critique dans une dynamique d'échanges.

La différence essentielle entre un laboratoire et un séminaire « traditionnel » se mesure à la place offerte au participant. Travaillant en groupe, ce sont ces derniers en labo qui construisent et animent le projet avec l'appui de méthodes d'intelligence collective. Le laboratoire joue alors un rôle essentiel dans le développement des compétences transversales nécessaires à l'organisation d'un évènement inclusif, au travail en mode coopératif et la structuration d'échanges (approche des techniques de prise de parole organisée, de mise à distance, d'écoute de l'autre...).

Cet atelier de formation-action vous permettra de réfléchir avec vos pairs à la mise en place d'un tel processus dans votre école.

CONTENU

Comprendre un laboratoire politique publique : les Quoi ? Pourquoi ? Comment ? le choix du thème, l'élaboration du scénario et des temps du laboratoire (organisation, sélection et agencement des outils et des contenus), l'organisation coopérative (charte, règles).

Agir dans un labo : ateliers techniques avec l'utilisation des outils d'animation du débat (cafés citoyens, débats mouvants, cercle Samoan) et des outils de restitution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En communauté d'apprentissage, l'atelier se veut être un incubateur de projets collectifs. Les séances composant la formation sont conçues de façon à vous permettre de vivre, en tant que participant, les différentes spécificités d'un laboratoire et de vous projeter sur votre propre projet de laboratoire.. Il s'agira par ailleurs aussi d'amorcer le processus d'apprentissage avant la formation par un travail en distanciel.

PUBLIC VISÉ

Cadres des écoles ou formatrices/formateurs ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie.

MAÎTRISER SA VOIX ET AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN FACE À FACE PÉDAGOGIQUE

DATE & HEURES

17 → 18
JUN 2019
(9h30-17h)

2j soit 12h
de formation

LIEU

IRA DE METZ
15 AVENUE DE LYON
57070 METZ

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEF DE PROJET

Marie-Laure DURAND
T. 03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

DATES LIMITES

D'INSCRIPTION

17 mai 2019

ENVOI DES

CANDIDATURES

Direction de la formation
continue
T. 03 87 75 93 21
fpci@ira-metz.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

De 8 à 12 participants

CONDITIONS D'ACCUEIL

hébergement/restauration
à la charge des participants

Cette formation vise au perfectionnement des formateurs des écoles en leur permettant de gagner en aisance lors des face à face pédagogiques.

OBJECTIFS

- Apprendre à mieux maîtriser sa voix de manière à limiter la fatigue et favoriser l'intérêt pour les contenus,
- Favoriser la mise en dialogue du corps et de la voix pour mieux faire passer son message,
- Susciter la confiance et améliorer l'affirmation de soi face aux stagiaires.

CONTENU

Diagnostic individuel : identification des besoins de chacun sur le plan vocal et de la prise de parole

Mieux maîtriser sa voix :

- préparation physique : respiration, placement de la voix,
- ajustement du niveau sonore et modulations de la voix,
- notions de détente et de relaxation en lien avec la conscience corporelle,
- techniques pour la concentration et le recentrage,
- gestion des émotions qui se manifestent dans la voix

Améliorer sa prise de parole, le dialogue et l'affirmation de soi :

- développer la conscience corporelle pour ajuster les gestes à la parole
- favoriser une relation de confiance avec les stagiaires
- favoriser l'apprentissage d'un contenu : identifier le message, hiérarchiser les contenus

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Une réflexion interactive nourrie d'éléments théoriques et de mises en pratique (ateliers et mises en situations).

La formatrice s'appuie sur des compétences dans le domaine théâtral et la communication émotionnelle pour développer l'accord et les appuis entre communication verbale et non verbale

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie

ENRICHIR SON OFFRE DE FORMATION AVEC LE NUMÉRIQUE

DATE & HEURES

19 SEPT.
→ **18 OCT. 2019**

Présentiel (2j soit 12h)
17 septembre & 17 octobre
Distanciel : 16h30

3 classes virtuelles d'1h30
9 sept. 30 sept. et 7 oct. à
10h00

Auto-formation 6h
Travaux de groupe 6h

LIEU

CNFPT

80, RUE DE REUILLY
75012 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

**CENTRE DE
FORMATION INTERNE
DU CNFPT**

CHEF DE PROJET

Sezny GRIGNOU
T. 01 55 27 41 15
sezny.grignou@cnfpt.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Florence NOEL
Florence.noel@cnfpt.fr
T. 01 55 27 40 66

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

24 août 2019

EFFECTIF PRÉVU

8 à 15

Les responsables de formation des écoles de service public sont de plus en plus sollicités pour développer une offre de formation qui intègre les possibilités offertes aujourd'hui par le numérique.

L'intégration du numérique en formation offre l'occasion de se réinterroger et de faire évoluer sa pratique en ingénierie pédagogique.

L'intention pédagogique est de faire vivre aux participants l'expérience du déroulé d'un projet d'ingénierie pédagogique multimodale de sa conception à la réalisation des ressources.

OBJECTIFS

Développer de nouvelles compétences en ingénierie pédagogique

- › Identifier choisir et expérimenter des outils numériques pertinents dans le cadre d'une action de formation.
- › Savoir utiliser des ressources pour animer un espace pédagogique numérique (forum, wiki, visioconférence, réseaux sociaux...)

CONTENU

- › Les enjeux de développement d'une offre numérique
- › Les facteurs de réussite de mise en œuvre de formation enrichie et, ou mixte (difficultés et opportunités dans la phase d'ingénierie.)
- › Les différentes modalités et outils à utiliser
- › Le numérique au service du présentiel
- › Le numérique pour prolonger la formation, mettre à profit un temps d'intersession dans le cadre d'une formation en discontinu.
- › La mise en œuvre d'une formation enrichie ou mixte.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- › La formation-action permettra des mises en situation pour éprouver les outils et se les approprier.
- › Une étude de cas permettra de se réinterroger sur l'ingénierie pédagogique.
- › La démarche associera des temps en présentiel et des temps en distanciel.

DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS ENNUYER

DATE & HEURES

**16 → 18
SEPT. 2019
(9h30-17h)**

3j soit 18h
de formation

LIEU

IRA DE METZ
15 AVENUE DE LYON
57070 METZ

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ**

CHEF DE PROJET

Marie-Laure DURAND
T. 03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

DATES LIMITE
D'INSCRIPTION

19 juillet 2019

ENVOI DES
CANDIDATURES

IRA de Metz
Direction de la formation
continue
T. 03 87 75 93 21
fpcci@ira-metz.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

De 8 à 12 participants

CONDITIONS D'ACCUEIL

hébergement/restauration
à la charge des participants

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles de service public en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

OBJECTIFS

- › Découvrir et pratiquer des méthodes de dynamisation d'un groupe afin de rendre sa formation productive, interactive et vivante.
- › Découvrir et pratiquer des techniques fondées sur les principes du jeu afin d'apprendre en s'amusant.
- › Savoir faire participer les membres d'un groupe en formation grâce à une démarche méthodique, pédagogique et ludique.
- › Bâtir et restituer une progression pédagogique à partir des techniques de pédagogie active et ludique.

CONTENU

Les techniques favorisant l'attention

L'interpellation, l'humour, l'anecdote, le ménagement des silences, la démonstration par l'objet, les temps récréatifs...

- › Les techniques principales favorisant la participation active

Les techniques brise-glace : prise en charge d'un nouveau groupe

Les techniques favorisant la production d'un groupe

Les techniques favorisant l'expression individuelle des participants

- › Les techniques favorisant l'apprentissage

Les jeux pédagogiques, les études de cas, les ateliers

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- › Exercices techniques sur les règles de l'animation des groupes en formation
- › Analyse et conseils délivrés tout au long de la séance de formation
- › Prise en charge de l'animation d'une séquence pédagogique par chaque participant.
- › Echanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie

PARTAGE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES : QUEL CADRE JURIDIQUE ?

DATE & HEURES

23 → 24
SEPT. 2019
(9h30-17h)

2j soit 12h
de formation

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IRA DE BASTIA
IRA DE METZ

CHEF DE PROJET

Andrea PIERALLI
T. 04 95 32 87 05
Andrea.pieralli@ira-bastia.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

23 août 2019

PUBLIC VISÉ

Responsables
pédagogiques, formateurs,
chargés de documentation

Dans les écoles du RESP, la plupart des métiers sont aujourd'hui concernés par la question de la propriété intellectuelle et de la réutilisation de documents et ressources pédagogiques.

Les formateurs utilisent régulièrement de multiples ressources documentaires pour réaliser des documents formatifs, mais ils ne disposent pas toujours de toutes les informations juridiques nécessaires au partage à l'identique des documents et au respect de leurs droits.

Par ailleurs, dès lors qu'ils produisent un document, ils ont le choix entre une multitude de licences

orientées vers la diffusion, la protection des droits ou l'enrichissement des œuvres.

Enfin, avec la création croissante de contenus de formation en e-learning se pose la question des licences à appliquer à des documents créés par des tiers. Se posent également les questions de la réglementation applicable, de la valorisation de ces créations et de la possibilité de les modifier.

OBJECTIFS

- › s'approprier les notions indispensables à la connaissance de la réglementation, des licences Creative Commons et des notions de licence d'auteur ;
- › mieux connaître la validité juridique de ces licences, et être en capacité de choisir la licence la plus adaptée à un contexte donné (e-learning, présentiel...);
- › formaliser l'incidence de cette réglementation et de ces nouvelles licences sur les pratiques de formation et le partage de documents pédagogiques ou de ressources en e-learning.

CONTENU

- › Historique de la notion de droit d'auteur
- › Validité juridique et freins constatés d'une approche purement orientée vers propriété intellectuelle
- › Les licences Creative Commons
- › Validité juridique des licences Creative Commons
- › Étude de cas

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges de pratiques, apports théoriques, jeux pédagogiques

12

INTEGRER LES MEDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DATE & HEURES

30 SEPT. (10H)
→ 1 OCT.
(15H30) 2019
soit 12h

LIEU

IH2EF
BD DES FRÈRES LUMIÈRE
TÉLÉPORT 2
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES
DE L'ÉDUCATION ET
DE LA FORMATION

CHEF DE PROJET

Annick MONTEIL
T. 05 49 49 25 24
annick.monteil@education.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie Gervier
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

6 septembre 2019

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés et
pris en charge par l'IH2EF

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux, véritable fait de société. Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation).

La question des médias sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

OBJECTIFS

- › Connaître les principaux médias sociaux et leurs grands principes de fonctionnement pour en avoir un usage responsable
- › Savoir choisir le bon média pour le bon usage
- › Appréhender les enjeux,
- › Maîtriser les codes des médias sociaux
- › Mutualiser les bonnes pratiques

CONTENU

Accessibles à tous et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme à titre professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés.

S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures.

Cette formation vous permettra de faire le point sur ces nouveaux outils, d'en comprendre les intérêts et les enjeux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, débats, témoignages, exercices pratique

PUBLIC VISÉ

- › Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale
- › Chargés de communication
- › Chefs de projet, conseillers formation

PROFESSIONNALISER SA PRATIQUE DE FORMATEUR

DATE & HEURES

30 SEPT.
→ 3 OCT.
2019 (24h)

LIEU

IRA DE BASTIA
QUAI DES MARTYRS
DE LA LIBÉRATION
20297 BASTIA CEDEX

(S) ORGANISATRICE(S)
INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

RESPONSABLE(S)
DE SESSION

Andrea PIERALLI
T. 04 95 32 87 05
Andrea.pieralli@ira-bastia.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 août 2019

PUBLIC VISÉ

Formateurs-formatrices
ayant déjà une pratique
de la pédagogie

Les formateurs, occasionnels ou réguliers, intervenants régulièrement depuis de nombreuses années sont riches d'expériences diverses. Cette formation doit non seulement amener les participants à échanger et susciter des questionnements sur leurs pratiques, mais vise aussi à garantir aux écoles employeuses la cohérence pédagogique et la qualité des interventions.

OBJECTIFS

- > Évaluer ses compétences de formateur
- > Identifier les ressources et les besoins d'un groupe
- > Engager son expérience, ses compétences avec confiance et présence
- > Mobiliser la motivation de chaque participant pour le rendre acteur de son apprentissage
- > Développer son propre style d'animation en renforçant ses talents plutôt qu'en luttant contre ses imperfections
- > Échanger sur les pratiques dans les écoles de service public au travers d'ateliers de réflexions

CONTENU

La posture du formateur :

- > Mission, place,
- > Valeurs, motivation
- > Compétences, légitimité
- > Attitudes, gestuelle, assertivité, enthousiasme
- > Environnement, éthique
- > Formateur, manager, consultant...
- > Cohérence et authenticité

De la transmission des savoirs, savoir faire au développement du savoir être :

- > L'expérience source d'apprentissage (pédagogie active)
- > La motivation de l'apprenant à « changer »
- > La modélisation consciente et inconsciente
- > L'engagement du changement dans la durée (objectif de progrès).

L'attention du formateur au groupe :

- > Grilles de lecture programmation neuro linguistique (P.N.L) pour comprendre l'expérience de l'autre (dominantes sensorielles, index de computation ...)
- > Demande, besoins et objectifs
- > L'écoute active (verbal, non verbal), la reformulation, le méta modèle linguistique
- > La gestion dynamique des questions.
- > L'évaluation de la progression pédagogique source de mobilisation et d'apprentissage.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges de pratiques, auto-diagnostics, jeux pédagogiques, lien constant entre la théorie et la pratique

LE « CODÉVELOPPEMENT » POUR TRAITER ENSEMBLE DES SITUATIONS-PROBLÈMES

DATE & HEURES

S1: 24 MAI 2019
ou
S2: 11 OCT. 2019
(9h-17h) soit 7h

LIEU

ENPJJ
16 RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX
T. 03 59 03 14 00

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE

CHEF DE PROJET

Pierre CAMMARATA
T. 03 59 03 14 35
Pierre.cammarata@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Veronique COLBAUT
T. 03 59 03 13 70
veronique.colbaut@justice.fr

DATES LIMITES
D'INSCRIPTION

S1- Vendredi 20 avril 2019
S2- vendredi 06 sept. 2019

EFFECTIF PRÉVU

10 personnes

CONDITIONS D'ACCUEIL
hébergement/restauration
à la charge des participants

Les professionnels de la formation peuvent être confrontés à des situations pour lesquelles ils ne disposent pas toujours de réponses adaptées.

Parmi les différentes modalités pour développer des capacités de réponses à ces situations-problèmes, l'intelligence collective est identifiée comme un modèle particulièrement intéressant et efficace. Le déploiement d'intelligences individuelles au service d'une thématique, conduit selon une méthodologie rigoureuse, permet de formuler des réponses au plus près des capacités d'action de la personne intéressée.

Cette approche de développement, appuyée sur l'accompagnement de pairs, permet d'apprendre les uns des autres afin d'améliorer sa pratique.

La réflexion effectuée, individuellement ou en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants.

OBJECTIFS

Donner aux professionnels de la formation les capacités de traiter une situation professionnelle relative à leur pratique de formation selon une méthodologie faisant appel à « l'intelligence collective ».

Permettre aux professionnels de se familiariser avec une méthode dédiée, le « co-développement ».

CONTENU

Présentation de la méthode de travail.
Mise en pratique par les participants selon une distribution de « rôles » référée à la démarche du « co-développement ».

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Chaque participant identifie une situation-problème rencontrée ou envisagée

La situation est ensuite traitée selon 6 étapes :

- > exposé de la situation
- > clarification de la situation par les accompagnants
- > reformulation du contrat de consultation
- > suggestions des accompagnants
- > construction du plan d'action par l'exposant
- > bénéfices d'apprentissage de tous

PUBLIC VISÉ

Chargés de formation et d'accompagnement des parcours professionnels

Avertissement : les agents d'un même service liés par une relation hiérarchique sont invités à ne pas participer à une même session.

OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

DATE & HEURES

16 (14H)
→ 18 (16H) OCT.
2019
2,5 jours

LIEU

INTEFP

1498, ROUTE DE SAIN BEL
BP 8469280 MARCY
L'ETOILE

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
(INTEFP)

CHEF DE PROJET

Anne BAIGNIEZ
T. 04 78 87 47 84
anne.baigniez@travail.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Annie LAYOUNI
annie.layouni@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 septembre 2019

EFFECTIF PRÉVU

De 8 à 15 participants

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration
non pris en charge par l'INTEFP

Cette formation vise à professionnaliser les responsables pédagogiques des écoles du service public en matière d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique, plus spécifiquement sur la question du choix des méthodes et outils pédagogiques.

Il s'agit de :

- > consolider les acquis des responsables pédagogiques pour faciliter leurs activités de conception générale de formations et de suivi de la conception pédagogique,
- > de les professionnaliser afin de développer la pertinence de leurs conseils.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable :

- > de concevoir un scénario pédagogique adapté à la situation ;
- > de mobiliser des méthodes et techniques pédagogiques appropriées ;
- > d'utiliser notamment, des méthodes de pédagogies actives.

CONTENU

- > Consolidation des acquis en matière de conception générale de formation et de suivi de la conception pédagogique.
- > Présentation des démarches et méthodes pédagogiques (choix des méthodes, élaboration d'un scénario pédagogique ...).
- > Les fondamentaux relatifs à l'apprentissage.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Articulation de la formation en différentes séquences mobilisant des modalités pédagogiques diversifiées : travail en grand groupe, en sous-groupe, temps de réflexion personnelle à partir d'outils, étude de cas, apports notionnels ...

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP en prise de poste récente, et si possible après avoir suivi le module sur l'initiation l'ingénierie de formation.

ANIMER UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DANS LE CHAMP DE LA FORMATION

DATE & HEURES

20 → 21
NOV. 2019
2j soit 12h

LIEU

CNFPT

80, RUE DE REUILLY
75012 PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

CENTRE DE
FORMATION INTERNE
DU CNFPT

CHEF DE PROJET

Sezny Grignou
T. 01 55 27 41 15
sezny.grignou@cnfpt.fr

INSCRIPTION-CONTACT ADMINISTRATIF

Pascale CHAUBARD
pascale.chaubard@cnfpt.fr
T. 01 55 27 40 66

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 octobre 2019

EFFECTIF PRÉVU

8 à 15

Les responsables de formation des écoles de service public sont de plus en plus impliqués dans des réseaux de professionnels dont ils sont parfois l'animateur et qui nourrissent leur activité d'ingénierie de formation et pédagogique : analyse des besoins, élaboration des actions, contenus et méthodes pédagogiques, évaluation...

Le responsable de formation n'est pas toujours, ou n'est plus, un expert du domaine dans lequel il bâtit des dispositifs de formation et de conseil.

Il lui faut donc notamment s'appuyer sur des réseaux qui lui font remonter les évolutions du terrain : contexte juridique et technique, évolution des métiers, de l'environnement, etc.

OBJECTIFS

- > Définir la notion de réseau professionnel et ses principes d'organisation
- > Développer et animer des réseaux en s'appuyant sur les caractéristiques de fonctionnement et sur les facteurs clés de réussite du travail en réseau
- > Utiliser les réseaux sociaux dans le cadre de son réseau professionnel

CONTENU

- > Définitions et caractéristiques d'un réseau de professionnels
- > Les enjeux de développement de de l'animation d'un réseau
- > Les facteurs de réussite du travail en réseau
- > Les activités et compétences nécessaires à l'animation d'un réseau
- > Les démarches et outils à mettre en œuvre
- > L'usage des réseaux sociaux dans le développement de son réseau professionnel

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche associera exposés théoriques inter actifs, présentation d'expériences et d'outils.

PUBLIC VISÉ

conseillers formation, cadres pédagogiques professionnels dans le champ de la formation

RÉALISER DES SUPPORTS DE FORMATION MULTIMÉDIA

DATE & HEURES

2 (14H)
→ 6 (12H) DÉC.
2019 (soit 24h)

LIEU

ENAP

440, AVENUE MICHEL
SERRES
CS 10028
47916 AGEN CEDEX 9
T. 05 53 98 98 98

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE
(ENAP)

CHEF DE PROJET

Kathy FTAÏS
T. 05 53 98 92 10
Kathy.ftais@justice.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF
T. 05 53 98 92 15
Myriam.gelly@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

27 septembre 2019

EFFECTIF PRÉVU

8 PERSONNES

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'hébergement et la restauration gratuits sur le site de l'ENAP sont soumis au plan de charge des formations initiales. A défaut, les frais seront à la charge des services employeurs

Le numérique offre la possibilité de réalisation de supports de formation multimédia qui permettent d'enrichir, de renouveler l'approche pédagogique et d'ouvrir le champ de la formation à distance.

Cette session vise à permettre aux formateurs et responsables de formation de développer leurs compétences en matière de réalisation et d'utilisation de supports multimédia.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- > Identifier les utilisations pédagogiques possibles de supports multimédia
- > Elaborer des supports de formation multimédia
- > Mettre en place des dispositifs d'évaluation au moyen des smartphones

CONTENU

- > Analyse technique et pédagogique de supports multimédias à visée de formation ;
- > Présentation de quelques outils de création multimédia utilisables par un formateur :
 - > vidéo d'animation
 - > cartes mentales
 - > création de quizz à interaction immédiate
 - > screencasting
 - >
- > Mise en situation pratique de création d'outil multimédia simple à partir de séquences pédagogiques existantes.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Réalisation de supports multimédia à partir des matériaux apportés par les participants (vidéos, photos, audio, Powerpoint, textes, etc.)

Mise à disposition de tutoriels au travers de la plateforme de formation à distance Moodenap.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et formateurs des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et des écoles membres du RESP.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION 2019

NOM, PRÉNOM >

ÉCOLE >

TÉL > FAX >

E-MAIL >

FONCTION ACTUELLE >

ADRESSE DU LIEU D'EXERCICE >

DATE D'ENTRÉE DANS LA FONCTION ACTUELLE >

SESSION(S) DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC DÉJÀ SUIVIE(S) ANTÉRIEUREMENT (INDIQUER L'ANNÉE ET L'INTITULÉ) >

SESSION DEMANDÉE >

DATE >

DEMANDEUR > RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE >

DATE NOM/PRÉNOM

AVIS

SIGNATURE SIGNATURE

ÉCOLES PARTENAIRES

CNFPT

80, Rue de Reuilly
CS 41232
75578 PARIS cédex 12

ENAP

440, Avenue Michel
Serres BP 28
47916 AGEN Cedex 9

ENG

5 bd de la Marne
BP 9 - 21071 DIJON
Cedex

ENPJJ

16, Rue Curoir
BP 90114 59052
ROUBAIX Cedex 1

IH2EF

Bd des frères Lumière
BP 72000
86 963 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE Cedex

INTEFP

1498, Route de Saint Bel
BP 84
69280 MARCY - L'ETOILE

IRA DE BASTIA

Quai des Martyrs
de la Libération
20297 BASTIA

IRA DE LYON

15 Avenue de Lyon
BP 317
57070 METZ



DÉCLARATION COMMUNE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC SUR SES VALEURS

NOUS, ÉCOLES DE SERVICE
PUBLIC, FONDONS NOTRE
IDENTITÉ COMMUNE SUR
LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS
ÉNONCÉS PAR LA DÉCLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN À LAQUELLE
NOTRE NATION SE RÉFÈRE
À TRAVERS SA CONSTITUTION.



Dans la diversité et la complémentarité de nos missions et orientations, nous bâtissons nos actions sur les valeurs fondamentales de la République française représentées par l'idéal commun de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Elles se fondent également sur la valeur de laïcité.

Le sens de l'intérêt général qui doit nous guider au quotidien dans chacune de nos tâches se traduit aussi par la mise en exergue et la transmission d'un certain nombre de valeurs professionnelles liées à la nature du service public, ses missions et sa raison d'être.

Ces valeurs professionnelles directrices communes que nous revendiquons trouvent leur source dans

les principes de notre droit : continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité.

Elles sont soutenues par la référence à des valeurs de service que sont l'adaptabilité, l'efficacité, la qualité et la réactivité.

Conformément à l'ensemble de ces valeurs, nous agissons en faveur de l'égalité réelle d'accès à nos écoles.

La formation au service public que nous dispensons avec fierté et honneur nous mobilise fortement pour répondre de la meilleure façon possible à la satisfaction de l'intérêt général et des besoins des bénéficiaires du service public. Nous avons conscience que cette satisfaction est évolutive

dans le temps et dans l'espace et qu'elle suppose de notre part une adaptation permanente tenant compte des mutations technologiques et sociétales.

Nous, écoles de service public, considérons avoir un rôle à jouer dans la sensibilisation et la mobilisation des valeurs fondamentales, des valeurs directrices et des pratiques managériales susceptibles de donner de la force au service public que nous représentons.

C'est pourquoi nous nous engageons, comme pour les valeurs spécifiques à chacune de nos écoles, à diffuser et appliquer l'ensemble de ces valeurs en impliquant nos personnels, nos formateurs, nos élèves, stagiaires et auditeurs.

POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS
SUR LES ÉCOLES
MEMBRES
DU RESP ET LEURS
FORMATIONS :

CONNECTEZ-
VOUS SUR LE SITE
INTERNET
WWW.RESP-FR.ORG

